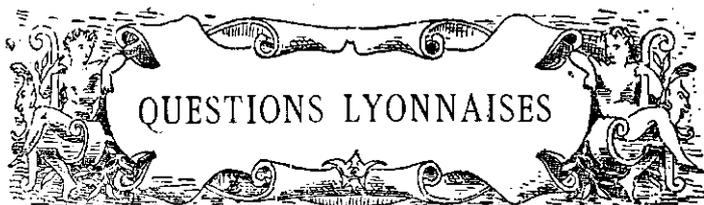


LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



LE LIGNE DE L'EST DE LYON

PROJET DE MODIFICATION DE TRACÉ

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler à nos lecteurs les diverses propositions émises à différentes époques, à propos de la ligne de l'Est, tant en ce qui concerne la suppression des nombreux passages à niveau du tronçon Avenue Félix-Faure-Villeurbanne que pour ce qui a trait à un meilleur mode d'exploitation.

Chacun est bien d'accord sur les inconvénients de la situation actuelle, cette petite ligne isolée ne rendant pas à la population lyonnaise les services que cette dernière aurait été en droit d'attendre si une conception plus pratique avait présidé, dès le début, à l'établissement de ce réseau, mais il est évident que, le mal étant fait, on pouvait hésiter à modifier le présent état de choses, tant que les circonstances n'exigeraient pas la transformation radicale des installations primitives.

Toutefois, la question de la suppression des passages à niveau s'impose aujourd'hui avec presque autant de force que pour les voies du P.-L.-M., et nous avons, d'ailleurs, toujours manifesté notre surprise de ce que le programme conçu par la Ville ait laissé complètement en dehors la ligne de Lyon à Saint-Genix-d'Aoste.

Dans ces conditions, il est logique de songer à étudier définitivement un projet en vue de faire disparaître les barrières qui subsistent encore et gênent la circulation dans les quartiers populeux de Sans-Souci, Monplaisir, Montchat, Villeurbanne.

Or, nous avons indiqué, à ce sujet, plusieurs solutions, entre autres celles qui permettraient de reporter à Perrache, ou tout au moins à la Mouche, après accord avec le P.-L.-M., le terminus de ladite ligne de l'Est, qui pourrait, en outre, se raccorder avec la gare des Brotteaux ; bien entendu, on conserverait, dans tous les cas, une station à peu près à l'emplacement actuel, à proximité de l'avenue Félix-Faure ou plus près de la rue Charlet.

Une autre idée mérite également toute l'attention des administrations intéressées.

Il s'agirait de supprimer complètement le tronçon de l'avenue Félix-Faure à la gare de Villeurbanne, ce qui dégagerait complètement les populeuses agglomérations suburbaines de l'Est de Lyon, et de le remplacer par un autre tronçon à construire et allant de la gare des Brotteaux à Villeurbanne et Décines par la digue des Charpenne-Cusset.

Comme il n'y a pour ainsi dire pas de voyageurs entre Villeurbanne et la gare de l'Est actuelle, cet allongement du réseau ne causerait aucun préjudice aux riverains du tronçon à supprimer.

Par contre, tous les habitants des Champennes, de Cusset, de Vaulx-en-Velin, de Jonage et de Villeurbanne-Est auraient ainsi une communication directe avec le P.-L.-M. par les gares des Brotteaux, de la Mouche et Perrache ; d'autre part, une halte serait établie près de l'avenue Félix-Faure, contre la rue Charlet, et sur un petit tronçon, à passage supérieur,

au-dessus de ladite avenue, de façon à maintenir la situation actuelle des commerçants voisins de la présente gare et à desservir le nœud des quartiers de Villeurbanne, Sans-Souci, Monplaisir ; ce tronçon rejoindrait ensuite la grande ligne circulaire à peu près au droit du pont du cours Gambetta.

Un grand avantage de la combinaison serait de permettre l'établissement d'usines importantes à raccorder dans la plaine des Charpenne, Château-Gaillard, Cusset, à proximité des forces motrices de Jonage, ce que nous n'avons cessé de réclamer, dans le but de favoriser l'essor de l'industrie lyonnaise.

Telle est, *grosso modo*, la conception que nous signalons aujourd'hui aux Compagnies de Chemins de fer et aux Administrations municipales en cause, nous réservant de discuter plus complètement, quand il y aura lieu, ce projet de transformation.

SINED.

LE TRANSFERT DE L'HOTEL-DIEU

A la suite du vote du Conseil d'administration des Hospices civils, favorable à la démolition et, conséquemment, au transfert de l'Hôtel-Dieu, une Commission mixte doit être constituée pour étudier sous toutes ses faces cette importante question. Le Conseil municipal de Lyon, dans sa séance du 26 juillet dernier, a désigné pour faire partie de cette Commission MM. Tixier, Mermillon, Leblanc, Piaton, Jacquet et Victor.

D'autre part, une offre nouvelle de terrain a été faite à la Municipalité. M. et Mme Jullien, propriétaires à Monplaisir, ont proposé de vendre à la Ville un grand tènement en nature de terre et de culture, avec bâtiments d'habitation et d'exploitation, occupant une surface d'environ 150.000 mètres carrés, le tout situé en haut de la montée des Sables, entre la route de Grenoble et le chemin de Monplaisir à Saint-Alban. Ils ont signé une promesse de vente moyennant le prix de 5 fr. 60 le mètre carré, et pris l'engagement de maintenir leur offre pendant trois mois à partir du 25 juillet 1909.

La Ville a donc déjà le choix entre cet emplacement et celui dont *la Construction Lyonnaise* a parlé dans son numéro du 1^{er} juin dernier.

UNE MAISON DE LA MUTUALITÉ A LYON

Nous avons tenu nos lecteurs au courant du projet de la Municipalité lyonnaise d'édifier sur la place de la Victoire une construction destinée à réunir la Maison de la Mutualité (1) et le Conseil des prud'hommes. La partie du devis afférente à ce dernier dépassant de beaucoup le chiffre de la somme forfaitaire de 200.000 francs offerte par la Chambre de commerce à la Ville de Lyon, une solution devra être ultérieurement cherchée pour ce Conseil. De nouveaux projets ont été soumis par MM. Clermont et Riboud, pour la seule Maison de la Mutualité, et la Commission s'est prononcée à l'unanimité pour celui qui, par une combinaison ingénieuse, place la salle des fêtes au rez-de-chaussée, dans la partie postérieure de l'immeuble, entre les rues Basse-du-Port-au-Bois, de la Victoire et du Bas-Port.

La Maison de la Mutualité comprendra :

(1) Voir *la Construction Lyonnaise* du 1^{er} juin 1909.

Au rez-de-chaussée, les services de l'Office du Travail, de la Mutualité maternelle, un Dispensaire pour adultes, les consultations juridiques et médicales pour les accidents du travail, le logement du concierge, une salle de fêtes et d'assemblée.

Au premier étage, une grande salle de conseil pour environ 120 personnes, dix salles pour réunions de Sociétés (dont quatre pourront être réunies deux par deux, grâce à des cloisons mobiles) et la galerie de la grande salle des fêtes.

Au deuxième étage, une salle de conseil (120 personnes), douze salles de Sociétés.

Chaque étage comprendra, de plus, les dépendances. Les combles seront aménagés pour recevoir les archives.

L'entrée principale, avec un perron, sera en pan coupé donnant sur la place Raspail. Deux entrées assureront le dégagement de la salle des fêtes sur la rue Basse-du-Port-au-Bois.

Le lotissement des travaux en vue de l'adjudication sera fait conformément au règlement que la *Construction lyonnaise* a publié le 16 juin dernier.

Le devis d'ensemble s'élève à la somme de 750.000 francs.

ATTRIBUTION A DES RUES DE LYON

des noms de FRANÇOIS VERNAY et LOUIS CARRAND

Il y a quelques semaines à peine, paraissait un très intéressant ouvrage qu'un de nos jeunes et déjà brillants écrivains, M. Henri Béraud, consacrait au peintre lyonnais François Vernay, qui a vécu pauvre et inconnu, et dont les amateurs et le public apprécient maintenant l'œuvre sincère, paysages, fleurs et fruits, d'une exécution vigoureuse et d'une richesse harmonieuse de couleurs.

M. Henry Béraud terminait ainsi :

« Une conclusion s'impose. Elle sera simple comme le pauvre hère dont j'ai voulu conter l'histoire et exalter le talent. Il serait désirable que le nom de François Vernay fût donné à une rue de notre ville. »

Le modeste desideratum n'aura pas tardé à obtenir satisfaction : pour honorer la mémoire du grand artiste dont le Musée du Luxembourg et le Musée de Lyon possèdent un certain nombre d'œuvres, le Maire de Lyon propose que la rue nouvelle allant de la place du Change à la place Saint-Paul porte désormais le nom de rue François-Vernay.

Le nom d'un autre peintre de grand mérite, Louis Carrand, serait également donné à la nouvelle rue tracée au sud du Conservatoire de musique et reliant le quai de Bondy à la rue précitée.

CONCOURS

GRAND PRIX DE ROME

ARCHITECTURE

Le sujet proposé était *Un palais colonial avec jardin botanique, salle de conférence et de congrès, galeries d'exposition.*

Le jugement rendu le 24 juillet a donné ces résultats :

Grand Prix : M. Jacques BOUTTERIN, élève de MM. Raulin et Héraud. M. Bouiterin, né le 14 août 1882, à Besançon, était monté en loge pour la première fois l'an dernier ; il avait obtenu le deuxième second grand prix. C'est donc, pour lui, aujourd'hui, la consécration d'un réel talent.

Premier second Grand Prix : M. MADELINE, élève de M. Deglane.

Deuxième second Grand Prix : M. LAUZANNE, élève de M. Laloux.

Les projets de MM. MARRAST (n° 2); ABELLA (n° 5) et LAPRADE (n° 6) ont été mis hors concours.

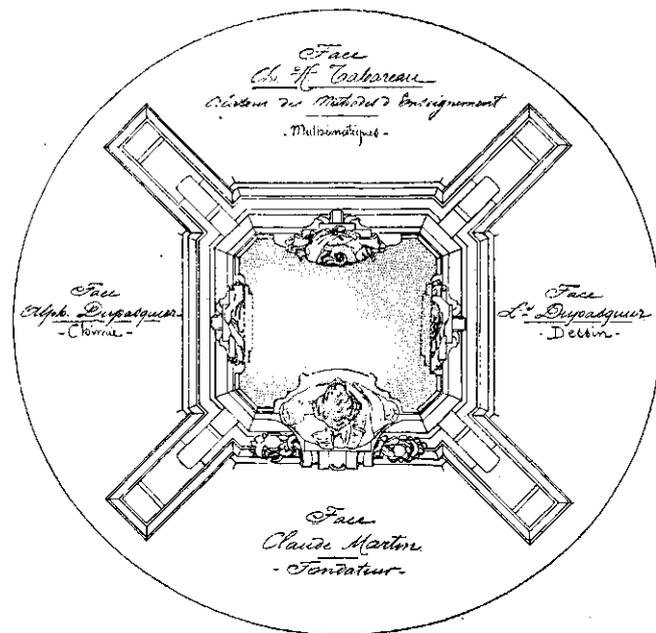
SAINT-CLAUDE

EMPLOI D'ARCHITECTE VOYER

Le Maire de la Ville de Saint-Claude (Jura) porte à la connaissance des intéressés que l'emploi d'architecte-voyer de cette ville est vacant et qu'un concours sur titres est ouvert à cet effet.

Appointements de début fixés à 3.000 francs, susceptibles d'augmentation. Tous travaux étrangers à ceux de la Ville seront interdits au titulaire de l'emploi en question.

Les candidats devront faire parvenir leurs demandes, références et titres à la Mairie de Saint-Claude, avant le 15 août prochain, en y joignant leurs acte de naissance, casier judiciaire et diplômes. L'entrée en service aura lieu le plus tôt possible.



PLAN DU MONUMENT AUX FONDATEURS DE L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE

ALAIS

CONSTRUCTION DE HALLES

Un concours est ouvert entre les architectes de la Ville d'Alais (Gard) pour la construction des halles, dans les limites d'une dépense de 95.000 francs. Les projets seront primés de la façon suivante : 1^{er} prix, 1 fr. 66 pour 100 sur les travaux ; 2^e prix, 600 francs ; 3^e prix, 400 francs.

LONGUYON

ÉCOLES DE GARÇONS

Un concours est ouvert entre tous les architectes français pour la construction d'écoles de garçons à Longuyon (Meurthe-et-Moselle).

Le montant approximatif du devis s'élève à 210.000 francs.

Des primes de 1.000, 600, 400 francs seront accordées aux auteurs des trois meilleurs projets. Ceux-ci devront parvenir à la Mairie avant le 15 septembre prochain.

Les renseignements, avant-projets, plans du terrain, etc., sont tenus à la disposition des intéressés, à la Mairie de Longuyon.

IZIEUX

ABATTOIR (Résultats.)

Au concours ouvert par les communes d'Izieux et de Saint-Martin-en-Coailleux, pour la construction d'un abattoir intercommunal, quatre projets ont été présentés.

1^{er} prix (Exécution) : M. LAYS, architecte à Givors ;

2^e prix (300 fr.) : MM. BRÉCHIGNAC et MONTUCLARD, à Saint-Etienne.

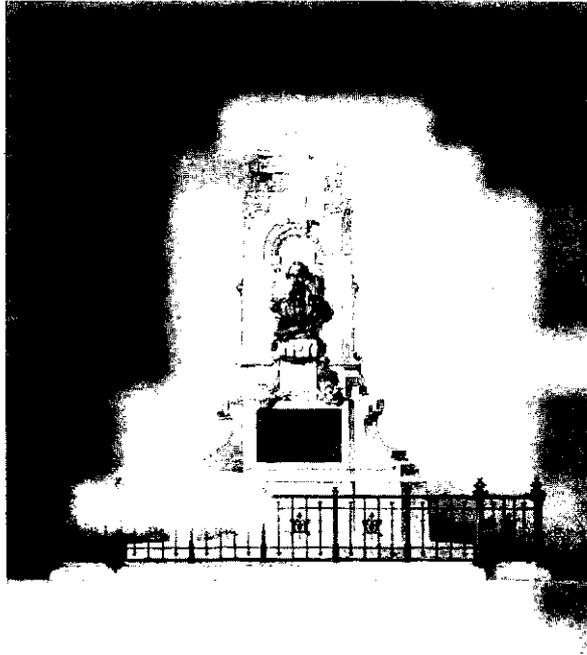
3^e prix (150 fr.) : M. BUISSON, à Saint-Etienne.

MONUMENT AUX FONDATEURS DE LA MARTINIÈRE

Le statue du Major Martin, par Foyatier, placée dans la cour de l'École la Martinière, évoque aux générations qui se succèdent sur les bancs de la vieille institution lyonnaise le

tale d'un établissement si utile et ceux qui contribuèrent à asseoir sa prospérité. De là un monument dû, en partie, à de nombreux souscripteurs, en partie à la libéralité de la Ville. Celui-ci s'élèvera prochainement sur la place de la Martinière.

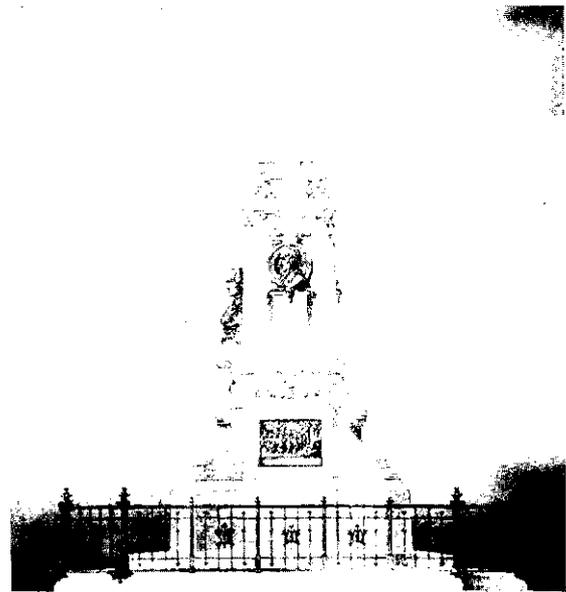
La Construction lyonnaise est heureuse de publier le pro-



Face Cl. Martin.



Face H. Tabareau.



Face L. Dupasquier.

MONUMENT AUX FONDATEURS DE L'ÉCOLE LA MARTINIÈRE

M. DUBUISSON, Architecte.

noble geste du fondateur. En face de cette statue, le buste de Tabareau, le créateur des méthodes d'enseignement des mathématiques — méthodes toujours originales, encore appréciées, — atteste la reconnaissance publique à l'égard du savant qui se prodigua au service de l'œuvre du bienfaiteur.

Au lendemain de la cérémonie grandiose du centenaire de la mort du major Martin, la Société des Anciens Elèves décida qu'il convenait de faire plus encore; elle entreprit alors de glorifier sur une place voisine celui qui dota sa ville na-

jet, peut-être modifiable en quelques-uns de ses détails, définitivement approuvé dans son ensemble.

De l'élégance et de la simplicité, voilà ce qui frappe les regards; puis il s'en dégage une habileté maîtresse dans le placement des bustes, médaillons et plaquettes en bronze. C'est heureusement disposé, d'une lecture facile et attrayante. Tout y est, avec concision et gravité, dans un pur style classique, à la hauteur du sujet. Enfin, le décor d'une place publique ne contribue-t-il pas à la beauté de la ville? Dans le

sens de la circulation de la rue, qui coupe la place, se trouvent les bustes du major Martin et de Tabareau ; les faces latérales sont réservées aux médaillons des frères Dupasquier, l'un chimiste, l'autre architecte et professeur de dessin.

L'auteur du projet est un ancien élève de Dupasquier, le successeur du maître comme professeur à l'École, un des collaborateurs de l'éminent architecte lyonnais André, M. Dubuisson, lequel construisit, au cours d'une longue carrière, d'abord le bâtiment d'angle de l'école la Martinière, puis le bâtiment sud, et, tout dernièrement, procéda à la réfection artistique de la façade nord. Le monument terminera dignement une œuvre remarquable, mais, en cette fin d'œuvre, M. Dubuisson s'est associé son fils, un jeune architecte diplômé du Gouvernement.

A cette collaboration étroite entre le père et le fils, nous devons, entre autres choses intéressantes, la modernisation de la devanture et de l'intérieur du restaurant Rivier.

Le monument Martin, Tabareau, Dupasquier, conçu par un ancien élève et un professeur de l'École, qui connut, admira, aima les illustres maîtres d'une Institution à réputation mondiale, aura la bonne fortune de réunir en un même faisceau des bronzes coulés par Textor, des plaquettes moulées par M. Ploquin, d'autres anciens élèves, des hommes de talent. N'est-ce pas une certitude d'efforts sérieux et de soins attentifs de la part des artistes? N'est-ce pas la meilleure promesse d'une belle œuvre d'art, caressée avec amour par ceux qui la façonneront? A. TUOTIOP.

LES SUCCÈS

DE L'ÉCOLE RÉGIONALE D'ARCHITECTURE DE LYON

A la suite du concours d'admission à l'École régionale d'architecture de Lyon, ont été définitivement reçus MM. BALP et FOREST, ce qui porte à 13 le nombre des élèves admis depuis la fondation.

En stéréotomie, tous les élèves qui ont fait leurs envois ont été récompensés : une *troisième médaille* a été décernée à M. TRÉVOUX et des *mentions* à MM. AUDOUL, REVOUX, ROUX-SPITZ, MONCORGER, GOSSELIN, FAURE, BOVIER, DUCHAMPT et GIROUD.

Pour le projet rendu, une *mention* a été attribuée à M. GIROUD et à M. GOSSELIN.

Au concours Gaspard André, le *premier prix médaille de vermeil* a été décerné à M. Michel ROUX-SPITZ.

L'exposition des concours de l'École a lieu actuellement au palais du quai de Bondy.

Le Jardin des Pierres-Plantées

Scène croix-roussienne.

*A quand la réouverture
du Jardin des Chartreux?*

La scène se passe en haut de la rue de l'Annonciade, vers ce qui fut autrefois le Jardin des Chartreux. Le bonhomme Gnafron, l'air tout désorienté, erre mélancoliquement de l'Annonciade à la Muette, et vice-versement. Tout à coup, il tombe en arrêt devant un gone à salsifis qui débaroude l'escalier de la rue de Vauzelles ; la conversation s'engage entre Guignol et Gnafron.

GUIGNOL (*lui tapant sur l'estomac*). — Tiens ! c'est toi, mon vieux Gnafron ; ça me ravigotte de te voir, ma vieille branche !

GNAFRON. — Oui, c'est moi, Chignol !

GUIGNOL. — Mais qu'est-ce que t'as donc, t'as l'air tout empathé, qu'on dirait d'un têtard qu'a perdu sa queue avant l'âge ?

GNAFRON. — M'insurte pas, Chignol ; j'aime pas ces comparaisons de têtard d'eau !

GUIGNOL. — Peut-être ben que t'aurais perdu z'une flasque de petit beaujolais ?

GNAFRON. — As pas peur que ça m'arrive jamais t'une casetatrope pareille ; tout, vois-tu, Chignol, plutôt que le dés-honneur !

GUIGNOL. — Alors, c'est ton bas de laine qui s'est ensauvé ?

GNAFRON. — Le bas, c'est trop marsain, j'en ai pas ; quant à l'arlène, c'est pas ça que manque dans mon ateyer.

GUIGNOL. — Amons, j'en perdrai l'haleine ; j'aime mieux bailler ma langue au miron.

GNAFRON. — Escoute-moi, Chignol, je ne sais pas si je deviens borniclasse ou si z'une bardane s'est logée dans mon cotivet, mais j'aurais parié z'une tête de veau contre z'une bouteille de vieux piqueton qu'y avait autrefois un jardin sur le cours des Chartreux, et j'ai beau escarquiller mes quinquets, j'en vois pas plus que de cheveux sur la citrouille de mon proprio.

GUIGNOL. — Ben, mon vieux, tu peux y dire que t'es borniclasse, si te trouve pas le jardin des Chartreux ; tant vaut à dire que t'as le nez sur la truffe, puisqu'il est là devant toi.

GNAFRON. — Tu veux rire, Chignol, ou tu veux te payer ma trombine ; allons donc, cet enelos tout pétafiné, ce dépôt de caillous, cette carrière de pierres, ça serait le jardin des Chartreux ; tu te trompes, Chignol, te vois donc pas que ça peut être que le jardin des Pierres-Plantées ?

GUIGNOL. — Pour des pierres plantées, c'est vrai que c'en est cafi, mais n'empêche pas que c'est bien le clos des Chartreux, le joli clos couvert d'arbustes fleuris où j'allais, par les violets bordés de bosquets touffus, nous lentibardaner le soir avec ma chenuse colombe, ma canante Madelon, respirancer tous deux l'air fraîche du soir d'été. Hélas ! les lauriers sont coupés, n'y a pas seulement plus un brin de persil dans les plates-bandes, plus de bocages où s'abriter galètement pour s'y faire pêter la miaille en famille. Ah ! les pillereaux d'escoffiers, voilà bientôt dix ans qui s'y sont mis à escharbotter ce jardin, le raviner, le sampiller, déraciner, enrocher, encaillouter, enfondrer et détrancaner, tant que l'ont viroulé sans dessus dessous, que, foi de Chignol, ça fait cent fois regret !

GNAFRON. — Attention ! Chignol, tu vas avaler une goutte d'eau que dégouline de ton z'yeux.

GUIGNOL. — Que veux-tu, Gnafron, c'est plus fort que moi, je ne peux retenir le robinet de mes larmes quand je pense à cette désolation désolante.

GNAFRON. — Alors, que ça serait donc vrai ! Mais quel cataquelisse aura ben pu le mettre en cet état ; un tremblement de la terre, peut-être ?

GUIGNOL. — Pas tant que ça ; seulement des travaux de réparation du rocher qui débaroulait sur les mamis que logeaient à ses pieds en pierre.

GNAFRON. — Bon ! tu vas me faire accroire présentement que faut dix ans pour ressemeler un mur en rocher de pierre ; mais, mon vieux Chignol, moi qui te parle, je mets pas plus d'une demi-journée pour rapetasser une grolle et pour z'y mettre de semelles, de bouts et de claques ; faut-il que sont feignants ces regrolleurs de rochers pour mettre dix ans à rabibochoer une rocaille charogneuse comme ça !

GUIGNOL. — Oui, mais c'est de travail bien fait, un vrai travail de dentiste, car fallait lui enlever sa carie au rocher et le rafistoler à neuf.

GNAFRON. — Je veux ben, mais n'empêche que si je faisais attendre dix ans la mère Cruchard quand z'elle m'apporte ses grolles à rapetasser, te parles si a m'agoniserait de sottises !

GUIGNOL. — Et elle n'aurait peut-être pas tort, surtout si tu ne lui rendais pas de longtemps ses couvre-clapotons après que le travail serait terminé.

GNAFRON. — T'as raison, Chignol, dans ma jugeotte de canut, je comprends pas pourquoi z'y n'ont pas déplanté toutes ces pierres et repiauté le jardin, puisque le ressemelage du rocher est achevé.

GUIGNOL. — J'y comprend pas plus que toi, mon vieux Gnafron, et j'ai beau me creuser le ciboulot, je vois pas la raison pourquoy que les ouvriers et ouvrières de la Croix-Rousse resteraient plus longtemps privés de leur jardin ! (Il chante.)

Ah ! qui me rendra ma Chartreuse,
Son jardin, son allée ombreuse,
Ce désir rend Madelon malheureuse.
O mon jardin, sois mes amours,
Toujours !

GNAFRON. — Tais-toi, Chignol, moi que t'écoute le bec béant, si t'adlais faire pleuvoir !

GUIGNOL. — A pas peur, ça soulage d'exhalaiser sa peine en un chant plaintif et langoureux. Si tant seulement y z'avaient le cœur de rouvrir le jardin à la mi-août, pour la fête de Madelon ! C'est ça qui serait canant. Tiens, mon vieux Gnafron, si cet éternement sententionnelle se réalise, je te paye, en socilliété de ma colombe, deux litres de vieux beaujolais sous la tonnelle de mère Lichard !

GNAFRON. — Ça colle ! ma vieille branche ; mais, vois-tu, j'ai toujours entendu dire à maman Gnafron qu'un « tiens vaut mieux que deux tu l'auras ». J'ai peur que, si nous attendons l'ouverture du jardin pour boire un litre, nous risquions fort d'attraper la pépie. Grâce à toi, Chignol, j'ai retrouvé mon jardin, que je croyais perdu, bien depyandré, comme l'enfant prodigue, il est vrai, mais quand on retrouve l'enfant prodigue, surtout quand c'est un jardin, on l'arrose. Donc, c'est moi qui t'invite à licher une bonne bouteille de derrière les fagots chez Dupuy, à la Croix-Rousse.

GUIGNOL. — J'accepte, bien que j'aie pas grand goût pour la lichaison ; mais, nous boirons à Madelon et au retour du jardin prodige !

CANULUCHE.

LES PRIX

DE L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS DE LYON

On sait que cette année la distribution solennelle des prix aux élèves de l'École nationale des Beaux-Arts de Lyon a été supprimée. Les récompenses ont été néanmoins décernées aux élèves. En voici le palmarès.

PEINTURE. — 1^{re} Division : 1^{er} prix, M. BERNARD ; 2^e prix, Mlle PALLUIS. — 2^e Division : 1^{er} prix, Mlle REVOLON ; 2^e prix, Mlle LEROUX.

SCULPTURE. — 1^{re} Division : 1^{er} prix, M. LERICHE ; 2^e prix *ex-æquo*, MM. GRANGER et PENIN. — 2^e Division : Prix, M. FIARD.

FLEUR. — Division spéciale : Prix, M. COURTOIS. — 1^{re} Division : 1^{er} prix, M. DIDIER ; 2^e prix, M. BILLIET. — 2^e Division : Prix, M. CESQUINO.

FLEUR appliquée aux Arts industriels. — 1^{re} Division : Rappel de 1^{er} prix, M. DIDIER ; 2^e prix, M. HOSTIN. — 2^e Division : Prix, M. PONCHON.

MISE EN CARTE. — 1^{re} Division : Rappel de 1^{er} prix, M. DIDIER ; 1^{er} prix, M. LAPLACE. — 2^e Division : Prix, M. PONCHON.

ART DÉCORATIF. — 1^{re} Division : 1^{er} prix, M. LEROUX ; 2^e prix *ex-æquo*, M. BILLIET, Mlle PALLUIS. — 2^e Division : 1^{er} prix, Mlle A. MALBERT ; 2^e prix, Mlle TESTON.

ART DÉCORATIF. — Aspirants : 1^{er} prix, M. JUPPET ; 2^e prix, M. BOUAT. — Modelage (Division spéciale) : Rappel de prix, M. GRANGER ; prix, M. FIARD. — 1^{re} Division : 1^{er} prix, M. BILLIET ; 2^e prix *ex-æquo*, M. LEROUX, Mlle PALLUIS. —

2^e Division : 1^{er} prix, Mlle TESTON ; 2^e prix, Mlle A. MALBERT.

MODÈLE VIVANT. — 1^{er} prix, Mlle TESTON ; 2^e prix, Mlle MALBERT.

ANATOMIE. MODELAGE. — 1^{er} prix, M. PENIN ; 2^e prix, M. BENOIT.

DESSIN. — 1^{er} prix, Mlle PALLUIS ; 2^e prix, M. LEROUX.

PERSPECTIVE. — Prix, Mlle TESTON.

HISTOIRE DE L'ART. — Concours dessiné ou modelé : prix, M. FIARD. — Concours oral : prix, M. SERVANT.

BOSSE. — Figure : 1^{er} prix, M. JOURNOUD ; 2^e prix, M. LAMARCHE. — Ornement : 1^{er} prix, M. TOUCHAGUES ; 2^e prix, M. LAMARCHE.

CLASSES PRÉPARATOIRES. — Bosse : prix, M. FALCON DE LONGEVIALLE. — Dessin géométrique : prix, M. PERROTIN.

TRAVAUX MUNICIPAUX

Construction d'un nouveau groupe scolaire à Montchat.

Le groupe scolaire actuel de Montchat, qu'il avait été question d'agrandir, recevra seulement les modifications entraînant les travaux dont la *Construction Lyonnaise* a parlé dans ses deux derniers numéros : il a semblé, à juste titre, préférable, afin de donner plus de facilités à la population scolaire d'un quartier aussi étendu, de construire un nouveau groupe entre les rues Antoinette, Louis et Julien. Le Conseil municipal, dans sa séance du 26 juillet, vient d'en approuver le projet dressé par M. Monot, architecte. Voici le détail des différents lots, qui seront mis en adjudication publique, sauf les 5^e, 18^e, 21^e, 22^e, 25^e et 26^e, qui feront l'objet de concours publics, et le 24^e qui, en raison de son peu d'importance, pourra être exécuté en régie par le Service municipal d'électricité.

1^{er} lot. Terrassements et boisage, 16.298,06 (Cautionnement 800). — 2^e lot. Maçonnerie, 92.401,10 (C. 4.600). — 3^e lot. Pierre de taille dure, 21.957,81 (C. 1.100). — 4^e lot. Pierre de taille tendre et mi-dure, 52.141,66 (C. 2.600). — 5^e lot. Béton armé, 35.214,78 (C. 1.750). — 6^e lot. Dallages et revêtements en ciment, 10.628,71 (C. 550). — 7^e lot. Carrelage et revêtements en céramique, 10.336,55 (C. 500). — 8^e lot. Mosaïque, 5.629,36 (C. 300). — 9^e lot. Charpente en bois, 14.346,25 (C. 700). — 10^e lot. Menuiserie et parquets, 34.158,19 (C. 1.700). — 11^e lot. Charpente métallique, 18.687 (C. 950). — 12^e lot. Serurerie et quincaillerie, 21.419,38 (C. 1.050). — 13^e lot. Plâtrerie, peinture, 25.078,98 (C. 1.250). — 14^e lot. Vitrierie, 3.870,30 (C. 200). — 15^e lot. Marbrerie, 3.782 (C. 200). — 16^e lot. Ferblanterie, zinguerie, cuivrierie et plomberie extérieure, 4.992,10 (C. 250). — 17^e lot. Plomberie et appareils pour le gaz et l'eau, 19.694,17 (C. 1.000). — 18^e lot. Installations sanitaires, 5.167,50 (C. 250). — 19^e lot. Asphalte, 4.183,29 (C. 200). — 20^e lot. Fumisterie, 1.577 (C. 100). — 21^e lot. Chauffage par la vapeur à basse pression, 20.000 (C. 1.000). — 22^e lot. Installations de bains-douches, 3.000 (C. 150). — 23^e lot. Stores, 4.701,70 (C. 250). — 24^e lot. Sonneries électriques, 349,45. — 25^e lot. Sculpture, 1.000 (C. 50). — 26^e lot. Horloge, 1.600 (C. 100). — Imprévus 5 %, 21.610,77.

LES ARCHITECTES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS DE PARIS CONTRE LES ÉCOLES RÉGIONALES

Les Grands-Massiers, au nom des architectes-élèves de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris, ont rédigé un important rapport concernant les règlements de l'École de Paris et des Écoles régionales d'architecture au sujet des déficiences relevées dans le fonctionnement de ces dernières.

L'ensemble a été divisé en trois principaux chapitres :

Le premier est un exposé général de la forme de l'enseignement architectural à Paris et en province.

Le second est un relevé des anomalies amenées par l'application des règlements actuels.

Le troisième explique l'attitude des élèves de l'École de Paris et formule leurs vœux.

Il ressort, qu'en fait, les élèves de l'École de Paris sont pourvus du même diplôme que ceux des Ecoles régionales, alors que les études sont nécessairement différentes.

Il en résulte, pour l'avenir, une situation injuste à l'égard des premiers qui ont incontestablement à subir des épreuves plus difficiles que ces derniers.

Le rapport réclame des Pouvoirs publics une modification urgente de nature à rétablir un peu plus d'équité.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES ET EN CIMENT ARMÉ

A la fonte, au fer, à l'acier, la construction a fait rendre tout ce qu'ils étaient capables de donner ; d'autre part, les applications du ciment armé, déjà nombreuses et variées, se multiplient à tel point que chaque jour en amène de nouvelles. La fin du siècle dernier a été caractérisée par une poussée formidable de l'introduction du métal, soit dans les bâtiments du domaine de l'architecture, soit dans les ouvrages tels que ponts et viaducs ; à l'aurore du vingtième siècle apparaissent les manifestations les plus inattendues du ciment armé, si bien que son règne se prépare universellement, et que proche est le temps où le nouveau matériau tuera le fer, comme celui-ci a tué la pierre. L'exposition universelle de 1889 a été le triomphe de la construction métallique, la prochaine fera conclure à la supériorité du sidéro-ciment.

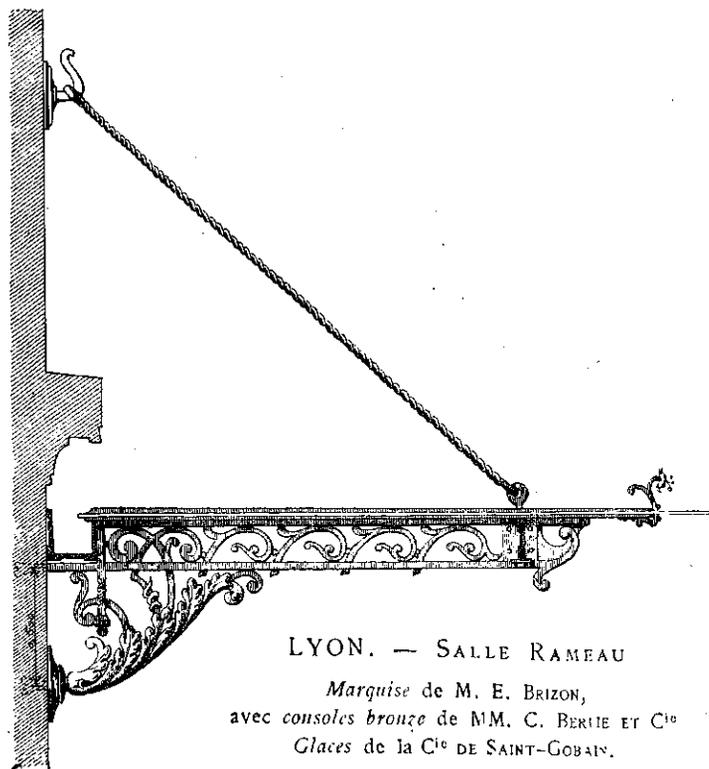
Où et quand aura-t-elle lieu la future exposition universelle ? Un moment on a pu espérer que Lyon en obtiendrait une, mais ce ne fut qu'un moment. Il faut auparavant couvrir de maisons en mâchefer les abords de la gare des Brotteaux, et ainsi masquer la vue de cette splendide gare. Certes, on aurait souhaité mieux pour l'embellissement de la ville, pour sa prospérité, surtout pour son avenir.

Après des essais heureux : Palais de l'Industrie en 1855, ingénieurs MM. Barrault et Brivel ; église Saint-Eugène en 1855, architecte M. Boileau ; église de la Trinité en 1868, architecte de M. Ballu, et église Saint-Augustin à la même époque, d'après les plans du même architecte ; hall des voyageurs à la gare du chemin de fer d'Orléans en 1869, de 51 m. 25 de portée libre, tandis que la grande nef du Palais de l'Industrie avait seulement 48 mètres, que la gare du Nord a 35 mètres de portée entre les colonnes en fonte qui la soulagent aux deux tiers, nous avons vu des combles de grande ouverture, incontestablement favorables au point de vue du service dans les gares et les expositions. Après la salle de lecture de la Bibliothèque nationale, exécutée en 1865, sous l'habile direction de Labrousse, après les galeries Victor Emmanuel à Milan en 1866, nous avons vu aussi l'Hippodrome à Paris (1878), le National agricultural Hall à Kensington (1886), les arènes de la rue Pergolèse à Paris (1889), le vaste hall à plafond vitré du Comptoir d'Escompte (1883), les Hangars-docks du Havre, les constructions métalliques du Bon Marché, la nef du Printemps, le hall de l'Hôtel Terminus (1889), que la Compagnie de l'Ouest a fait construire à la gare Saint-Lazare.

Aussi bien qu'à l'Exposition de 1889, le métal a été largement employé dans les bâtiments de l'Exposition de Chicago en 1893. Les architectes américains ont fait encore plus grand, mais ils n'ont pas fait concourir le fer à la décoration des Palais. Quant à l'aspect, le Palais de l'Administration, avec son dôme d'un diamètre de 36 mètres, surmonté d'une coupole octogonale, comme ceux de l'Horticulture, de l'Agriculture, des machines, etc., présentait celui de constructions en maçonnerie.

Tout autre avait été le pavillon de la République du Chili, construit par la maison Moisant à l'Exposition de 1889. Entièrement en fer, ce pavillon, comme celui du Mexique, était démontable et remontable ; destiné à être transporté à Santiago, il devait supporter les tremblements de terre.

Dans le même ordre d'idées ont été construites différentes gares, spécialement celle de Meulan (1892), sur la ligne d'Argenteuil à Mantes ; reposant sur des remblais, elles étaient susceptibles de supporter, sans déformation dangereuse, affaissements et mouvements d'un sol sans solidité, présentaient en outre l'avantage de pouvoir être relevées dans leur ensemble au moyen de vérins. Enfin, on réalisa des habitations métalliques aux murs creux, afin de soustraire l'intérieur aux variations de température. Ces maisons, à l'abri de la foudre et de l'incendie, se prêtaient parfaitement à



LYON. — SALLE RAMEAU

Marquise de M. E. BRIZON,
avec consoles bronze de MM. C. BÉRIE ET C^{ie}
Glaces de la C^{ie} DE SAINT-GOBAIN.

l'installation des tuyaux pour le chauffage, la ventilation, l'eau, l'électricité et les tubes acoustiques. Mais les ateliers d'Haumont (Nord), qui les confectionnaient d'après le système Dauly, ont dernièrement renoncé à cette exploitation.

Quelles en sont les causes ? D'abord l'excessive rareté des commandes. Peut-être aussi, je m'imagine, l'infériorité du procédé devant le ciment armé. Le tremblement de terre de San-Francisco et le désastre de Messine ont prouvé la supériorité du dernier mode de construction. Non seulement il résiste aux efforts les plus complexes et les plus variés des séismes, mais encore le ciment armé, s'il permet aussi ce qu'on peut appeler l'espacement, de façon qu'un grand concours de monde, dans une salle de réunion, soit sans être gêné par des piliers ou des travées, ce matériau apporte une notable économie dans les dépenses, améliore les conditions d'établissement des édifices sans leur rien enlever de leur caractère monumental. Considérons les portées colossales du plancher de la salle Rameau, les encorbellements de ses galeries et ses porte-à-faux, nous aurons un exemple des qualités idéales, qui étaient nécessaires au ciment armé pour prendre une place prépondérante.

En effet, il a définitivement conquis son emploi dans les toitures, les fondations et une foule d'autres ouvrages tels que : phares en plein océan (phare de Fathom Bank dans les eaux de Malacca, à 15 milles du point le plus voisin de la côte malaisienne), ponts, cheminées d'usines, poutres, pieux et colonnes, en attendant le jour où il sera possible de faire économiquement l'ossature des habitations, petites et

grandes, avec remplissage de moellons de mâchefier ou de briques. Cela ne saurait tarder.

N'avons-nous pas déjà un réseau important de poteaux creux (système Graa) pour le transport de l'énergie électrique sur route à travers les communes de Pierre-Bénite, Irigny, Vernaison, Charly, Chaponost et Francheville? Le prix de revient d'installation par kilomètre ne dépasse que d'une centaine de francs celui des poteaux en bois. D'un entretien nul, d'une durée indéfinie, ces poteaux moulés sur place reviennent, tout compte fait, meilleur marché que les autres, ceux en bois et en fonte, les pylones et les tours en acier galvanisé, en même temps qu'ils procurent toute sécurité. On a pu dire à juste titre, bien que l'expérimentation n'ait pas encore été faite, que de tels supports conviennent particulièrement aux lignes de transport de force. Bientôt on adoptera des traverses de chemin de fer en ciment armé. Celui-ci remplacera donc le fer et le bois partout où il faudra lutter contre les intempéries, les incendies, les ébranlements, tandis qu'il remplace avantageusement la pierre dans l'édification des immeubles.

A. TUOTIOP.

ARCHITECTURE ET MUSIQUE

LA SALLE RAMEAU A LYON

— FIN —

Tout dans cet établissement est d'ailleurs en parfaite harmonie.

Nous ne pouvons passer sous silence les panneaux en marmorite vert olive intercalés dans le Comptoir monumental de la brasserie et dans le soubassement séparatif du restaurant.

Les perfectionnements récemment apportés à la fabrication de cette matière permettent d'obtenir en certaines colorations des pièces d'épaisseurs variées, d'un éclat de tons et d'une richesse d'effets pouvant rivaliser avec les marbres les plus rares, mais offrant sur ceux-ci, grâce à leur vitrification, la supériorité d'un poli inaltérable.

Cette application de marmorite, fabriquée par les Manufactures des Glaces de Saint-Gobain, Chauny et Cirey, ainsi que celle qui a été faite précédemment à une devanture de restaurant, place des Terreaux, complétée par une décoration qui peut être simplement gravée et ornée par des peintures et dorures ou des émaux inaltérables, est une indication des précieux éléments décoratifs que cette matière doit procurer à de nombreuses industries, telles que celles des installations hygiéniques, du revêtement, de l'enseigne, de l'ameublement et de bien d'autres encore.

L'éclairage est assuré par des appliques d'un dessin très original et des lustres en bronze d'un grand effet entourant les colonnes, d'un modèle très ornemental, complétés par des verres de Bohême. Les porte-manteaux eux-mêmes ont été dessinés spécialement et sont très élégants. L'exécution de ces porte-manteaux, lustres et appliques a été confiée à la maison C. Berlie et Cie, qui y a apporté le souci d'art et le fini d'exécution habituels aux travaux qui ont si solidement établi sa réputation; elle a fourni également les appareils sanitaires nécessaires dont elle s'est fait une spécialité.

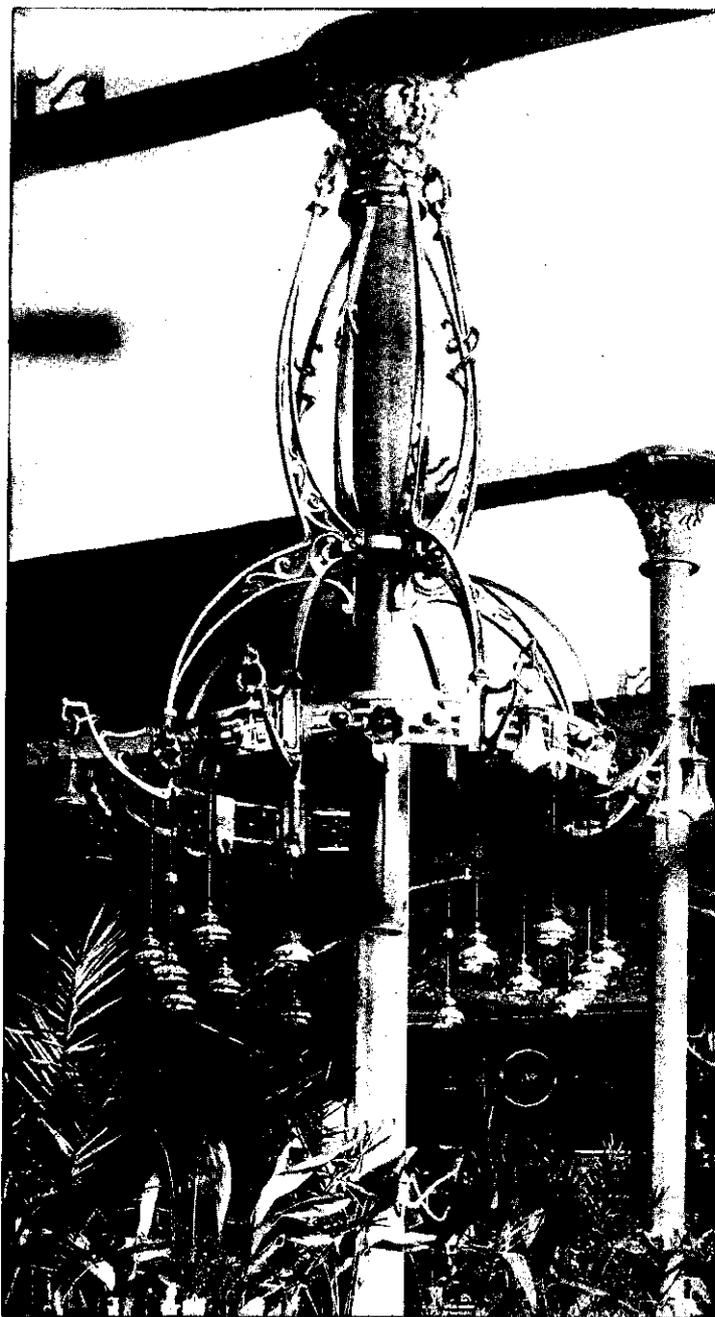
Les banquettes sont garnies de cuir bleu ciel, rappelant la frise du plafond; les tables et les bancs sont en chêne ciné, d'une modèle spécial. Le sol est en mosaïque encadrée d'une jolie bordure.

Des jardinières garnies de plantes et de fleurs, dans la partie spécialement affectée au restaurant, complètent cette décoration à la fois originale et très heureusement polychrome.

Par côté se trouvent le téléphone et les water-closets; en arrière sont réunis les services: cuisines, économat, plonge, etc.; dans les sous-sols sont installés les caves, qui sont

immenses, le réfectoire des employés et une chambre réfrigérante; en entre-sol sur la rue Hippolyte-Flandrin, les appartements.

Se développant sur les deux façades principales du mo-



LYON. — SALLE RAMEAU

Lustre en bronze de la Grande Terrasse de la Maison C. BERLIE et Cie

nument, la marquise en fer sortant des importants ateliers E. Brizon, et soutenue par des consoles en bronze de la maison C. Berlie et Cie, a été couverte en verres épais de 6 à 7 millimètres et armés à l'intérieur d'un grillage métallique, ce qui constitue une vitrage de sûreté protégeant les passants contre les risques de la chute ou de la projection de corps solides pouvant rompre le verre, mais sans produire d'éclats ni le traverser.

C'est la première application à Lyon de l'emploi pour le vitrage des marquises des verres imprimés à reliefs, fabriqués par les Manufactures de Saint-Gobain et les Compagnies Réunies des Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France.

Ce type de vitrage, tout en étant des plus lumineux, atténue et diffuse, grâce à sa translucidité et au jeu de ses reliefs, la crudité des rayons solaires. Il ajoute plus d'har-

monie que des verres plus transparents à l'ensemble architectural de l'édifice.

Pour être complets, nous devons ajouter les noms des fournisseurs suivants : Pierre de Saint-Cyr, M. Morateur ; pierre de Villebois, Société des Carrières de Villebois et M. Derriaz ; pierre de la Grive, M. Perrin ; pierre blanche, M. Reboux ; charpente, M. Vadot ; serrurerie, M. Buttin et M. E. Brizon ; menuiserie, M. Clermont ; glaces, vitrerie, M. Delpiètre, et Compagnie de Saint-Gobain, M. J. Cochet, représentant.

En entrant dans ces détails, nous avons voulu faire connaître l'œuvre importante que seule en France la ville de Lyon possède, grâce au talent des architectes du quartier de la Martinière, MM. Clermont et Riboud, à la persévérance du directeur de la Société des Grands Concerts, M. G.-M. Witkowski, grâce aussi à l'appui financier des amateurs lyonnais et à la participation de la Municipalité de notre Ville, dont le Maire s'est montré particulièrement favorable à la réalisation de cette œuvre architecturale.

HENRI SOILLU.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

ARDÈCHE. — Le Conseil municipal d'Aubenas a voté un emprunt de 4.000 francs pour la construction de la gare des tramways du réseau du département.

GARD. — L'adjudication des travaux de construction d'un égout et de pavage des rues dans la commune de Montfrin aura lieu très prochainement. Le montant du devis s'élève à 10.200 francs.

HAUTES-ALPES. — Le Ministre de la guerre vient d'approuver le projet de construction d'une manutention militaire à Briançon, qui sera établie à Sainte-Catherine, ainsi que les fondations des divers bâtiments à élever, s'élevant à 26.000 francs, qui vont être mis en adjudication ; les travaux en élévation seront mis en adjudication en 1910. — Le Ministre de la guerre va verser une subvention à la même ville, égale au quart du montant de la dépense totale, pour la réalisation du projet d'adduction d'eau potable, mesure qui va enfin mettre un terme aux différentes épidémies attribuées aux eaux insalubres de la ville.

ISÈRE. — Un emprunt de 14.000 francs a été décidé par la commune de Saint-Chef et sera contracté au Crédit Foncier, en vue de la construction des écoles d'Avrille et de Châmont. — La Chambre de commerce de Grenoble a été autorisée, par décret du 17 juin 1909, à contracter un emprunt de 70.000 francs pour la construction d'une Bourse de commerce.

LOIRE. — La Municipalité de Boën-sur-Lignon a approuvé les plans et devis dressés en vue de la construction d'un abattoir ; 2.400 francs sont votés pour construction d'un égout. — La ville de Firminy a affecté une somme de 8.700 fr. à l'établissement d'une conduite d'eau, rue du Calvaire.

VENTE DE COUPES DE BOIS DANS LA RÉGION

Voici, d'après le *Journal Officiel*, à quelles dates auront lieu, dans notre région, les ventes de coupes de bois pour l'exercice 1909, dans les forêts de l'Etat, des communes et des Etablissements publics :

RHÔNE : à Beaujeu, le 20 septembre.

AIN : à Nantua, le 13 septembre ; à Gex, le 15 septembre ; à Belley, le 17 septembre ; à Bourg, le 18 septembre.

SAÔNE-ET-LOIRE : à Autun, le 22 septembre ; à Charolles, le 24 septembre ; à Mâcon, le 25 septembre ; à Louhans, le 27 septembre ; à Chalon, le 28 septembre.

LOIRE : à Pélussin, le 13 septembre ; à Montbrison, le 15 septembre ; à Saint-Etienne, le 16 septembre ; à Saint-Bonnet-le-Château, le 17 septembre ; à Roanne, le 18 septembre.

ISÈRE : à Saint-Marcellin, le 21 septembre ; à Crémieu, le 22 septembre ; à Vienna, le 25 septembre ; à la Mure, le 27 septembre ; à Grenoble, les 28, 29 et 30 septembre.

SAVOIE : à Albertville, le 9 septembre ; à Saint-Jean-de-Maurienne, le 11 septembre ; à Moutiers, le 13 septembre ; à Chambéry, le 18 septembre.

HAUTE-SAVOIE : à Annecy, le 7 septembre ; à Bonneville, le 14 septembre ; à Saint-Julien, le 15 septembre ; à Thonon, le 16 septembre.

CHRONIQUE SYNDICALE RÉGIONALE

TRÉVOUX, NEUVILLE ET RÉGION

Ensuite des élections qui ont lieu le 11 juillet dernier, en Assemblée générale, le Bureau du Syndicat des Entrepreneurs de Bâtiment et de Travaux publics de Trévoux, Neuville-sur-Saône et la Région, est ainsi constitué :

Président : M. GULLON, entrepreneur à Neuville-sur-Saône ; Vice-président, M. VERNEREX, entrepreneur à Saint-Germain ; Secrétaire, M. SALAGNAC, à Neuville ; Secrétaire adjoint, M. DENYS ; Trésorier, M. BRIZONNET ; Trésorier adjoint, M. Tony TOTY, à Neuville.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Architecture municipale de Lyon.

Par arrêté du 20 juillet dernier, et ensuite du concours qui a eu lieu les 22 juin et jours suivants, et auquel trois candidats avaient pris part, M. Eugène CHANINET, vérificateur au service municipal d'architecture, a été nommé inspecteur à ce même service.

Travaux de gré à gré du groupe scolaire de Vénissieux.

Une somme de 15.989 fr. 74 a été votée par le Conseil municipal pour couvrir les dépenses supplémentaires résultant de l'augmentation des prix du devis des trois lots non adjugés, lors de la soumission pour la construction de l'école. Des traités de gré à gré ont été passés avec MM. Pommerol, Lafosse et Barnay, pour les travaux de maçonnerie, charpente et parquets.

Bourse de voyage de l'École nationale des Beaux-Arts.

Le jury du concours fait en loges pour l'obtention de la bourse de voyage créée par la Chambre de commerce au profit des élèves des classes d'art décoratif et de composition appliquée aux tissus, s'est réuni le 21 juillet.

Cinq candidats avaient pris part à ce concours, sur le programme suivant : *Un panneau décoratif pour foyer de Grand-Théâtre.*

Le Jury, à l'unanimité, a accordé le prix unique de 1.500 fr. à M. Granger (Lucien), de la section d'art décoratif, élève de MM. Aubert et Floquin.

Distinctions honorifiques.

A l'occasion du Congrès de la Route, et en vertu de la loi spéciale votée par le Parlement, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. SALMON, ingénieur-construc-teur, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs de cylindrage des routes de France ; LAMBERT, carrier, membre de la Chambre syndicale des entrepreneurs de travaux publics et carriers de Seine-et-Oise ; COLLET, entrepreneur de travaux publics, président de la Chambre syndicale des entrepreneurs et carriers de Seine-et-Oise, membre de la Chambre de commerce de Versailles ; ROLLAND, agent voyer en chef

du département de la Vendée, 41 ans de services, délégué au Congrès de la Route par la Société centrale et amicale des Agents voyers de France; PELLÉ, LORIEUX, MAZEROLLE, ingénieurs ordinaires de première classe des Ponts et Chaussées.

Changement de domicile.

M. L. LAMBERT, architecte-ingénieur, expert-agréé des Tribunaux, a transféré, à partir du 20 juillet, ses bureaux, du 4 au n° 1, *cours Gambetta, Lyon*. Le siège social de la SOCIÉTÉ DUBAYLE ET Cie et de la SOCIÉTÉ LYONNAISE DE CONSTRUCTIONS IMMOBILIÈRES, domiciliées dans ces bureaux, est également transféré à cette même adresse.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX A LYON

	DROITS D'ACCISE EN SUS	
	les 100 kil	
Cuivre en lingots affiné	165 »	167 50
— en planche rouge	197 50	202 50
— — jaune	165 »	175 »
Etain Banca en lingots	362 50	367 »
— Billiton et détroits en lingots	355 »	360 »
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon	42 50	43 50
— ouvré : tuyaux et feuilles	43 »	44 »
Zinc refondu 2 ^e fusion	55 »	56 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	74 »	76 »
— — — Autres marques	72 »	73 »
Nickel brut pour fonderie	550 »	» »
— laminé	600 »	» »
Aluminium brut pour fonderie	205 »	» »
— laminé	325 »	» »
Fer laminé 1 ^{re} classe	20 50	21 »
Fer à double T, A O	21 50	22 »
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	21 50	22 »

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 17 au 29 Juillet 1909

- Avenue Félix-Faure, 22-24.* Bureaux. Propr., MM. Tollot et Drevet, rue Jarente, 13. Arch., M. Boulu, rue Emile-Zola, 1.
- Rue Villeroi, 16.* Exhaussement. Propr., M. Pradet, quai Claude-Bernard, 6.
- Avenue Berthelot, 36.* Annexe. Propr., M. Soulier, place Bellecour, 17. Arch., M. Benoit, quai de Bondy, 2.
- Rue du Gazomètre, 10.* Exhaussement. Propr. M. et M^{me} Pollette, rue Rivoli, 30, Paris. Arch., M. Martinon, rue Pierre-Corneille, 12.
- Cours Vitton, angle boulevard du Nord.* Maison. Propr., M. Pillon, rue Dedieu, 65. Arch., MM. Lanier et Bonnamour, rue de l'Hôtel-de-Ville, 55.
- Rue Bugeaud, 35.* Annexe. Propr., Compagnie immobilière Saint-Pothin, rue Bugeaud, 35.
- Route d'Heyrieux, 45.* — Bâtiments. Propr., M. Ollier, route d'Heyrieux, 18. Arch., M. Boulu, rue Emile-Zola, 1.
- Rue Bellecombe, 27.* Hangar. Propr., M. Davoine, rue Bellecombe, 27.
- Rue de la Buire, 63.* Annexe. Propr., M. Louard, rue de la Buire, 63.
- Grande rue de Monplaisir, 117.* Bâtiment. Propr., M. Truchet, grande rue de Monplaisir, 117.
- Route de Grenoble, 155.* Hangar. Propr., M. Ziegler, route de Grenoble, 153.
- Rue Voltaire, 69.* Entrepôt. Propr., M. Brolles, rue Voltaire, 69. Arch., M. Gayet, rue Bugeaud, 136.
- Rue de l'Enfance, 52.* Immeuble. Propr., Institution des Sourds-Muets, rue de l'Enfance, 52. Entr., M. Favier, 6, place de Trion.
- Rue Neuve-de-la-Villardière, 13.* At-lier. Prop., M^{me} Gros, rue Neuve-de-la-Villardière, 13. Arch., M. Gayet, rue Bugeaud, 136.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — 18 juillet. — *Mairie de Chénas.* — Construction d'une classe enfantine avec préau couvert. — 1^{er} lot. Démolitions, déblais, pierre de taille, etc. Montant, 5.143 fr. 87. — 2^e lot. Mobilier. Montant, 763 fr. 20. Soumissionnaires : M. Fournet-Farget, prix du devis. — M. J. Enay, 0,50 p. 100. — Adjud., M. Gabriel Bouchardon, à Chénas, 1 p. 100 de rabais.

Rhône. — 20 juillet. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'une mairie place Jean-Macé. — 1^{er} lot. Terrassements. Montant, 23.840 fr. 30. Soumissionnaires : MM. Desfaches, 10 p. 100. — Dufier, 15,15 p. 100. — Védrine, 18,50 p. 100. — Soly, 20,10 p. 100. — Adj., M. Monin, 7, rue Pelletier, à Villeurbanne, 27 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Maçonnerie. Mont., 113.000 fr. Soumis. : MM. Poncin, 7,35 p. 100. — Védrine, 10,15 p. 100. — Dufier, 10,15 p. 100. — Rouchon et Grange, 12,20 p. 100. — Thomas, 13,55 p. 100. — Monin, 14 p. 100. — Bourdeaux, 15 p. 100. — Bouchet, 15,10 p. 100. — Peix, 17 p. 100. — Grange, 18,56 p. 100. — Adjud., M. Chatoux, place Edgar-Quinet, à

Lyon, 18,75 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Pierres dures. Montant, 43.534 fr. 25. Soumissionnaires : MM. Derriaz, 3 p. 100. — Mme veuve Péju, 13,15 p. 100. — Société des carrières de Villebois, 13,50 p. 100. — Vacher, 14,65. — Adjud., Société industrielle anonyme des tailleurs de pierre de Montaliu-Vercieu (Isère), 15,10 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Pierres des Estailades. Montant, 108.311 fr. 85. Soumissionnaires : MM. Barthélemy, 10,15 p. 100. — Duboin, 10,23 p. 100. — Serin, 10,60 p. 100. — Hugues, 13,20 p. 100. — Jammés, 13,75 p. 100. — Vacher, 13,80 p. 100. — Reboux, 13,85 p. 100. — Adjud., M. Pomparat, 47, rue Montgolfier, à Lyon, 16,07 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Pierre de la Grive. Montant, 3.357 fr. Soumissionnaires : MM. Perrin, 6,10 p. 100. — Anjoly, 11,85 p. 100. — Adjud., M. Morel, à Saint-Alban-de-Roche (Isère), 12,76 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Pierre tendre. Montant, 17.352 fr. 10. Soumissionnaires : MM. Barthélemy, 8,10 p. 100. — Serin, 8,60 p. 100. — Duboin, 10,23 p. 100. — Jammés, 10,50 p. 100. — Jullien, 13,55 p. 100. — Reboux, 13,85 p. 100. — Adjud., M. Hugues, à Saint-Restitut (Drôme), 15,25 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Ouvrages en ciment. Montant, 6.598 fr. 25. Soumissionnaires : MM. Berby, 20,50 p. 100. — Lachamps, 22,15 p. 100. — Adjud., MM. Mazet et Limouzin, 63, avenue Félix-Faure, à Lyon, 22,30 p. 100 de rabais. — 8^e lot. Carrelages et revêtement. Montant, 19.345 fr. 15. Soumissionnaires : MM. Bertin, Bouché et Cie, 5 p. 100. — Besson, 26,40 p. 100. — Adjud., MM. Boulenger et Cie, 8, rue Franklin, à Lyon, 30,10 p. 100 de rabais. — 9^e lot. Mosaïques. Montant, 7.579 fr. Soumissionnaire : M. Besson, 11,25 p. 100. — Adjud., MM. Bertin, Bouché et Cie, 13, rue de la Rize, à Lyon, 12 p. 100 de rabais. — 10^e lot. Charpente en bois. Montant, 8.711 fr. Soumissionnaires : MM. Maigre, 1,25 p. 100. — Chevron, 9,65 p. 100. — Société coopérative des ouvriers charpentiers du Rhône, 16 p. 100. — Descottes, 16,50 p. 100. — Association coopérative des ouvriers charpentiers, 18,25 p. 100. — Chrétien, 18,35 p. 100. — Lafosse, 21,57 p. 100. — Adjud., M. Barnay, à Ecully, 22,37 p. 100 de rabais. — 11^e lot. Menuiserie. Montant, 67.758 fr. 10. Soumissionnaires : MM. Septier, 0,10 p. 100. — Petit et Chatagnon, 13,15 p. 100. — Roux, 15,50 p. 100. — Montagne et Paillet, 17,15 p. 100. — Lafosse, 18,17 p. 100. — Chrétien, 18,25 p. 100. — Barnay, 19,12 p. 100. — Cochet, 19,17 p. 100. — Pansu, 20 p. 100. — Adjud., M. De-langle, 19, rue Sainte-Genève, à Lyon, 20 p. 100 de rabais. — 12^e lot. Serrurerie. Montant, 50.335 fr. 25. Soumissionnaires : MM. Secrétant et Pelisson, 15 p. 100. — Brunard, 16 p. 100. — Gauthier, 19,55 p. 100. — Barbier, 20,41 p. 100. — Coudant, 20,26 p. 100. — Brizon, 21,60 p. 100. — Dupont, 21,65 p. 100. — Adjud., M. Martin, 70, chemin des Cures, à Lyon, 33,95 p. 100 de rabais. — 13^e lot. Charpente en fer. Montant, 28.080 fr. Soumissionnaires : MM. Dupont, 15,65 p. 100. — Marion, 24,20 p. 100. — Desrobert, 29,90 p. 100. — Secrétant et Pelisson, 30 p. 100. — Hostein et Cie, 20,55 p. 100. — Haur frères, 30,12 p. 100. — Martin, 32,70 p. 100. — Adjud., MM. Euler et Goy, 293, cours Lafayette, à Lyon, 33,11 p. 100 de rabais. — 14^e lot. Couvertures en ardoises. Montant, 4.613 fr. Soumissionnaires : MM. Théoule, 15,10 p. 100. — Thomas, 15,35 p. 100. — Association des ferblantiers zingueurs, 23,25 p. 100. — Adjud., M. Leravat, 15, rue Cuvier, à Lyon, 25,10 p. 100 de rabais. — 15^e lot. Ferblanterie, zinguerie. Montant, 37.285 fr. 45. Soumissionnaires : MM. Leravat, 18,50 p. 100. — Boussat, 22 p. 100. — Vinet, Gontrand et Cie, 26,80 p. 100. — Lacarrière Thomas, 27,30 p. 100. — Berlie et Cie, 28,95 p. 100. — Théoule, 33,15 p. 100. — Guttin, 33,33 p. 100. — Association des ferblantiers-zingueurs, 34,25 p. 100. — Adjud., M. Gauthier, 29, quai des Brotteaux, à Lyon, 36,25 p. 100 de rabais. — 16^e lot. Plomberie. Montant, 3.190 fr. 40. Soumissionnaires : MM. Thomas, 23,17 p. 100. — Lelaquay, 27,25 p. 100. — Vinet, Gontrand et Cie, 28,80 p. 100. — Berlie, 28,95 p. 100. — Théoule, 31,60 p. 100. — Association des ferblantiers-zingueurs, 33,25 p. 100. — Adjud., M. Guttin, 7, rue Saint-Alexandre, à Lyon, 33,77 p. 100 de rabais. — 17^e lot. Plâtrerie et peinture. Montant, 45.009 fr. Soumissionnaires : MM. Ebrard, 20 p. 100. — Jullien, 27,50 p. 100. — Alamargot et Rosa, 28 p. 100. — Castéras, 32,10 p. 100. — Union Lyonnaise, 33,40 p. 100. — Adjud., M. Lucas, à Joigny (Yonne), 36 p. 100 de rabais. — 18^e lot. Vitrierie. Montant, 4.308 fr. 30. Soumissionnaires : MM. Targe, 13,75 p. 100. — Marioni, 14,93 p. 100. — Mamestier, 14,93 p. 100. — Chauillac, 17,45 p. 100. — Adjud., M. Guy, 5, rue de la Martinière, à Lyon, 18 p. 100 de rabais.

Rhône. — 27 juillet. — *Mairie de Lyon.* — Construction du monument Gailleton. Travaux de terrassements, maçonnerie de béton, limousinerie, pierre de taille, dallages, etc. Montant, 50.094 fr. 80. Offre, Société des carrières de Villebois, à 59.500 fr., offre supérieure au prix prévu. Pas de résultat.

Ain. — 24 juillet. — *Mairie de Nantua.* — Construction d'un hôtel des postes. Montant, 32.856 fr. 20. — Soumissionnaires : M. S. Chanard, 5 p. 100. — Abel fils, 4 p. 100. — Tournier, 2 p. 100 d'augmentation. — M. Chirade, prix du devis. Adjud., M. Michel Mallet, à Nantua, 1 p. 100 de rabais.

Basses-Alpes. — 11 juillet. — *Mairie de Claret.* — Restauration de l'école des Roches. Montant, 7.850 fr. Adjud., M. Bouchet, au Caire, prix du devis.

Doubs. — 16 juillet. — *Sous-préfecture de Montbéliard.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Fontenelles. Appropriation de l'école des filles. Montant, 10.815 fr. Soumissionnaires : M. H. Girod, prix du devis. — Adjud., M. Jean Martignoni, à Morteau, 1 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Lougres. Réparations aux écoles communales. Montant, 1.179 fr. 80. Soumissionnaires : MM. A. Cordier, 6 p. 100. — P. Mettey, 7 p. 100. — Adjud., M. Etienne Lora, à l'Isle-sur-le-Doubs, 8 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Sainte-Marie. Réparations de la maison commune. Montant, 2.779 fr. 02. Adjud., M. Jean-Baptiste Tonna, à Tremoins (Haute-Saône), 9 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Mont-de-Vougey. Construction d'un poids public et d'un chalet abri. Montant, 3.500 fr. Adjud., M. Henri Goudron, à Bretonvillers, prix du devis. — 5^e lot. Plaimbois-du-Miroir. Construction d'un réservoir et fontainerie. Montant, 13.749 fr. 39. Sou-

missionnaire : M. H. Girod, prix du devis. Adjud., M. Joseph Bobbia, à Russey, 1 p. 100 de rabais. — 6^e lot. Echenans. Reconstruction du tablier d'un pont sur le Rupt. Montant, 2.000 fr. Soumissionnaire : M. H. Robert, 5 p. 100. — Adjud., M. Numa Dodivers, à Blussans, 6 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Valentigney. Construction d'une école pour cours secondaire et complémentaire. Montant, 10.825 fr. 85. Soumissionnaires : M. J. Gaulier, prix du devis. — MM. A. Py, 2 p. 100. — F. Buzzi, 2 p. 100. — Adjud., M. Alexandre Binda, à Hérimoncourt, 3 p. 100 de rabais. — 8^e lot. Bretonvillers. Construction d'une remise à pompes. Montant, 4.119 fr. 09. Adjud., M. Henri Girod, à Bretonvillers, prix du devis. — 9^e lot. Raynans. Etablissement d'une conduite d'eau et de quatre bornes-fontaines. Montant, 21.367 fr. 43. Soumissionnaires : MM. E. Jallot, 2 p. 100. — J. Pélisson, 3 p. 100. — A. Py, 6 p. 100. — E. Sekinger, 7 p. 100. — H. Robert, 8 p. 100. — Adjud., M. Emile Nifenecker, à Héricourt, 15 p. 100 de rabais.

Drôme. — 18 juillet. — *Mairie de Gigors.* — Construction d'une école mixte à Lozeron. Montant, 14.976 fr. 01. — Soumissionnaires : MM. Chatet et Boissy, Debleux, prix du devis. — M. Caraccio, 1 p. 100. — Adjud., M. Auguste Terrail, à Beaufort, 3 p. 100 de rabais.

Drôme. — 19 juillet. — *Préfecture.* — Réparation au local des archives. — 1^{er} lot. Maçonnerie. Montant, 3.293 fr. 90. Adjud., M. Jomaron, à Bourglès-Valence, 11 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Plâtrerie. Montant, 1.367 fr. 40. Adjud., M. Monnier, 14, avenue de Romans, à Valence, 20 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Menuiserie. Montant, 2.985 fr. 27. Adjud., M. Collot, 26 et 28, rue de l'Ancienne-Brasserie, à Valence, 21 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Plomberie. Montant, 677 fr. 17. Adjud., M. Ferrier, 16, rue de la Gare, à Valence, 17 p. 100 de rabais. — 5^e lot. Serrurerie. Montant, 1.291 fr. 47. Adjud., M. Bonnardel, 55, avenue de Chabeuil, à Valence, 12 p. 100 de rabais.

Haute-Loire. — 10 juillet. — *Préfecture.* — Travaux sur chemins vicinaux. 1^o Montant, 4.500 fr. Aucun soumissionnaire. — 2^o Montant, 6.450 fr. Adjud., M. Miramon, à Vorey, 13 p. 100 de rabais.

Isère. — 4 juillet. — *Mairie de Roussillon.* — Réparations à la gendarmerie. Montant, 5.817 fr. 02. Adjud., M. E. Lattard, à Roussillon, 16,10 p. 100 de rabais.

Jura. — 24 juillet. — *Sous-préfecture de Poligny.* — 1^{er} lot. La Chapelle. Soumissionnaires : MM. E. Caretto, 5 p. 100. — Bozzonetti, 5 p. 100. — M. Caretto, 8 p. 100. — Adjud., M. Pierre Ucelli, à Mouchard, 9 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Cuvier. Soumissionnaires : M. C. Thony, prix du devis. — M. J. Vergoly, 4 p. 100. — Adjud., M. Léon Laurence, à Cuvier, 4 p. 100 de rabais. Les autres lots, pas de soumissionnaires.

Saône-et-Loire. — 18 juillet. — *Mairie de Buxy.* — Appropriation de l'ancien presbytère à un bureau de poste. Montant, 11.512 fr. 85. Adjud., M. Aroux, à Chalons, 13 p. 100 de rabais.

Savoie. — 24 juillet. — *Préfecture.* — Travaux communaux. Construction d'une école à Novalaise. Montant, 29.000 fr. Adjud., M. Gilardy, à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), 1 p. 100 de rabais. — Alimentation en eau potable, commune de Billième. Montant, 23.000 fr. Soumissionnaires : MM. Bedoni, 9 p. 100. — Fontana Joseph, 2 p. 100 d'augmentation. — M. Dupraz, prix du devis. — Adjud., M. Berthe Laurent, au Bourget-du-Lac, 4 p. 100 de rabais. — Alimentation en eau à Clarafond. Montant, 18.900 fr. Soumissionnaires : MM. Guignis-Touin, 10 p. 100. — Sibut, 7 p. 100. — Bédoni, 11 p. 100 d'augmentation. — Adjud., M. Fontana Jacques, à Fronteux, 1 p. 100 de rabais.

Vaucluse. — 25 juillet. — *Mairie de Châteauneuf-du-Pape.* — Transformation de l'école de garçons en groupe scolaire. — 1^{er} lot. Maçonnerie, plâtrerie, charpente, etc. Montant, 25.003 fr. Non adjugé. — 2^e lot. Menuiserie. Montant, 4.400 fr. Soumissionnaires : MM. Michel, 1 p. 100. — Hermitte, 1 p. 100. — Adjud., M. Cartoux, à Avignon, 2 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Serrurerie. Montant, 1.300 fr. Soumissionnaires : MM. Rousseau, 2 p. 100. — Mayet, 2 p. 100. — Adjud., M. Fernand Fenouil, à Avignon, 3 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Peinture et vitrerie. Montant, 800 fr. Adjud., M. Couturier, à Sorgues, 2 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Lundi 9 août, 10 h. — *Mairie de Villefranche.* — Travaux communaux. Réparations diverses, mise en état des classes, dortoirs, création de classes nouvelles. Montant, 8.184 fr. 12. Cautionnement, 300 fr. — Renseignements à la mairie et chez M. Jaquet, architecte, 5, rue de la Sous-Préfecture, à Villefranche.

Rhône. — Vendredi 13 août, 3 h. — *Mairie de Lyon.* — Construction de latrines publiques sur le bas-port du quai de la Guillotière. Travaux de maçonnerie, Montant, 15.597 fr. 55. Cautionnement, 1.000 fr. — Les soumissions devront parvenir sous pli recommandé au plus tard la veille de l'adjudication, avant 5 heures. — Renseignements à l'Office du travail, 39, cours Morand.

Rhône. — Vendredi 13 août, 3 h. — *Mairie de Lyon.* — Construction d'égouts sous les chemins vicinaux ordinaires de la banlieue de Lyon. — 1^{er} lot. Chemin vicinal ordinaire n° 10 de Sébastopol, entre la rue d'Aubigny et la rue Paul-Bert : 1^o égout de 1,30/0,80, sur une longueur de 140 mètres, au sud de la rue d'Aubigny ; 2^o égout du 4^e type normal de 1,80/1,00, sur une longueur de 357 mètres, à la suite du précédent jusqu'à la rue Paul-Bert. Montant des travaux prévus, 17.577 fr. 05. Cautionnement, 600 fr. — 2^e lot. Chemin vicinal ordinaire n° 14 de la Guillotière à Gerland, entre l'avenue du Parc-d'Artillerie et le chemin du Moulin-à-Vent, à Gerland : 1^o égout de 1,50/0,80 sur 177 m. 60, après l'avenue du Parc-d'Artillerie ; 2^o égout de 1,40/0,80 à la suite, sur 195 m. 20 ; 3^o canalisation circulaire de 0,70 de diamètre

sur 91 mètres. Montant des travaux prévus, 12.766 fr. 50. Cautionnement, 500 fr. — 3^e lot. Chemin vicinal ordinaire n° 90 de Saint-Victor, entre les chemins de Villon et Saint-Honoré : égout du 4^e type. Montant des travaux prévus, 13.353 fr. 45. Cautionnement, 500 fr. — 4^e lot. Chemin vicinal ordinaire n° 154, cours Richard-Vitton, entre le chemin de fer de l'Est et le chemin de Bonnard. Chemin vicinal ordinaire n° 3 de Bonnard, entre le cours Richard-Vitton et le cours Henri. Chemin vicinal ordinaire n° 2 cours Henri, entre le chemin de Bonnard et celui des Pins : égout du 4^e type. Montant des travaux prévus, 36.083 fr. 10. Cautionnement, 1.200 fr. — 5^e lot. Chemin vicinal ordinaire n° 154 cours Richard-Vitton, entre le boulevard Pinel et le chemin de Bonnard : 1^o égout du 4^e type ; 2^o canalisation tubulaire de 0 m. 50 de diamètre, sur la place Sainte-Marie. Montant des travaux prévus, 30.842 fr. Cautionnement, 1.000 fr. — Les plans, devis et cahier des charges, relatifs auxdits travaux, sont déposés au Bureau des Renseignements, à l'Office du Travail, cours Morand, 39, où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Rhône. — Vendredi 13 août 3 h. — *Mairie de Lyon.* — Chemins vicinaux ordinaires. Restauration et amélioration d'égouts. Adjudication en un seul lot des travaux, évalués à la somme de 24.492 fr. — Les devis, plans et cahier des charges, relatifs auxdits travaux sont déposés au Bureau des Renseignements, à l'Office du Travail, cours Morand, 39, où chacun sera admis à en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Rhône. — Samedi 14 août, 2 h. — *Préfecture.* — Fontaines-sur-Saône. Chemin de grande communication n° 2 bis, de Lyon à Trévoux. Construction d'un égout ovoïde en béton de ciment. Montant, 26.190 fr. 70. A valoir, 2.049 fr. 30. Total, 28.240 fr. Cautionnement, 950 fr. — Les soumissions devront être déposées avant le 11 août, à 5 h. 1/2 du soir. — Visa, par l'agent voyer en chef du département, huit jours avant l'adjudication. — Renseignements à la préfecture.

Rhône. — Samedi 21 août, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux à exécuter à la maison départementale de retraite d'Albigny. — 1^{er} lot. Travaux de canalisation et d'appareillages d'éclairage à l'électricité. Montant, 25.615 fr. 08. A valoir, 2.561 fr. 51. Cautionnement, 1.000 fr. — 2^e lot. Maçonnerie, terrassements, charpenterie, ferblanterie, peinture et vitrerie. Montant, 5.529 fr. 62. A valoir, 552 fr. 96. Cautionnement, 300 fr. — Visa par le Directeur administratif des bâtiments départementaux avant le jeudi 12 août 1909. — Les pièces du projet qui font l'objet de la présente adjudication sont déposées à la préfecture (5^e division, 2^e bureau), où les entrepreneurs peuvent en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Rhône. — Dépôt des pièces le 25 août, à 5 h. 1/2. — *Hôtel de Ville de Lyon.* — Adjudication restreinte. Construction d'un groupe scolaire, rue Meynis 1^o Planchers en béton armé. Montant, 58.665 fr. 25. Cautionnement, 6.000 fr. — 2^o Chauffage par la vapeur à basse pression. Montant, 25.000 fr. Cautionnement, 2.500 fr. — Renseignements, à l'Office du Travail, 39, cours Morand, à Lyon. En ce qui concerne les travaux de chauffage, des plans sont en outre à la disposition des entrepreneurs chez M. Guérin, architecte, rue de Séze, 25, à Lyon.

Alpes-Maritimes. — Mardi 10 août, 10 h. — *Préfecture.* — Tramways départementaux. Ligne de Menton à Sospel. — 6^e lot. Infrastructure dans la partie comprise entre le profil 197 (Vallon de Saint Paul) et Sospel (terminus de la ligne), sur 2.556 m. Travaux à l'entreprise, 145.957 fr. 28. Somme à valoir, 17.032 fr. 72. Ensemble, 163.000 fr. Cautionnement, 4.900 fr. — Renseignements à la préfecture (2^e division).

Bouches-du-Rhône. — Samedi 21 août, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Travaux départementaux. Travaux de réfection du sol des viols et de caualisations nouvelles. — 1^{er} lot. Maçonnerie, pierre de taille et plâtrerie. Montant, 3.725 fr. 05. Cautionnement, 338 fr. 64. — 2^e lot. Plomberie et zinguerie. Montant, 3.803 fr. 51. Cautionnement, 315 fr. 77. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Gustave Lambert, architecte, rue de la République, 69, à Marseille. — Renseignements : 1^o à la préfecture (5^e division, 1^{er} bureau) ; 2^o dans les bureaux de M. Octave Lambert, architecte, auteur du projet, rue de la République, 69, Marseille.

Gard. — Dimanche 22 août, 2 h. — *Mairie d'Alzon.* — Construction d'un groupe scolaire. Montant, 31.733 fr. 41. Cautionnement, 2.200 fr. Visa par M. le Maire et M. Pégory, agent voyer cantonal à Alzon, auteur du projet. — Renseignements à la mairie.

Haute-Savoie. — Jeudi 12 août, 11 h. — *Sous-préfecture de Thonon-les-Bains.* — Travaux communaux. La Beaume. Construction d'une école de filles au chef lieu. Auteur du projet, M. Quiblier, architecte, à Thonon-les-Bains. Montant, 14.342 fr. 64. Cautionnement, 750 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'architecte auteur du projet. — Un minimum de rabais sera fixé avant l'adjudication. — Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — Jeudi 12 août, 2 h. — *Sous-préfecture de Dole.* — Travaux vicinaux. — 1^{er} lot. Rye. Chemin vicinal ordinaire n° 3, de Rye à Sergeaux. Elargissement dans le hameau de Fligier. Montant, 2.000 fr. Cautionnement, 70 fr. — 2^e lot. Rye. Chemin vicinal ordinaire n° 9, du Ferment à La Charmotte. Elargissement dans le hameau de Ferment. Montant, 2.000 fr. Frais, 70 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer d'arrondissement. — Renseignements à la sous-préfecture.

Jura. — Jeudi 19 août, 2 h. — *Préfecture.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Commune de Bourcia. Etablissement de deux bornes-fontaines à Dancia. Travaux évalués par le devis estimatif de M. Moureau, agent-voyer, à Saint-Julien. Montant, 2.627 fr. 82. A valoir, 114 fr. 51. Cautionnement, 145 fr. — 2^e lot. Commune de Perrigny. Construction de lavoirs couverts. Travaux évalués par le devis estimatif de M. Billet, architecte à Lons-le-Sau-

nier. Montant, 7.640 fr. A valoir, 401 fr. 60. Cautionnement, 250 fr. — 3^e lot. Commune de la Frasnée. Construction d'un lavoir couvert. Trav. éval. par le devis estimatif de M. Sattinet, agent voyer à Clairvaux. Mont., 2.351 fr. 90. A valoir, 141 fr. 11. Cautionnement, 90 fr. — 4^e lot. Commune de Crançot. Aménagement d'un bureau de poste. Trav. éval. par le devis estim. de M. L. Bilet, architecte à Lons-le-Saunier. Montant, 3.086 fr. 01. A valoir, 228 fr. 83. Cautionnement, 95 fr. — 5^e lot. Commune de Villersérine. Construction d'un lavoir couvert et réfection de pavage autour de la fontaine. Travaux évalués par le devis estimatif de M. Huguenet, agent-voyer à Sellières. Montant, 2.707 fr. A valoir, 130 fr. 58. Cautionnement, 90 fr. — 6^e lot. Commune d'Augea. Construction d'un lavoir couvert pour la section de Bois-Laurent. Travaux évalués par le devis estimatif de M. Secrétand, agent voyer à Beaufort. Montant, 3.248 fr. 08. A valoir, 157 fr. 04. Cautionnement, 100 fr. — Les devis des travaux, les pièces des projets et le cahier des charges de l'entreprise sont déposés à la préfecture (2^e division), où chacun pourra en prendre communication tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Loire. — Dimanche 8 août, 3 h. 1/2. — *Mairie de Feurs.* — Travaux communaux. Construction d'une annexe au cimetière. Montant, 11.700 fr. — Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — Vendredi 6 août, 2 h. — *Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône.* — Saint-Martin-sous-Montaigu. Travaux de distribution des eaux de la source de Montaigu. Auteur du projet, M. Pigneret, sous-ingénieur des ponts et chaussées, à Chagny. Montant, 19.800 fr. Cautionnement, 600 fr. Frais, 380 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Pigneret, sous-ingénieur des ponts et chaussées, à Chagny. — Renseignements à la sous-préfecture.

Saône-et-Loire. — Mardi 10 août, 2 h. — *Mairie du Creusot.* — Travaux communaux. 1^o Construction de bordures de trottoirs, place des Réaux. Montant, 3.000 fr. Cautionnement, 150 fr. — 2^o Construction d'un égout, rue Saint-Claude. Montant, 4.000 fr. Cautionnement, 300 fr. — 3^o Ouverture et remblais de tranchées pour conduites de gaz. Montant, 6.600 fr. Cautionnement, 300 fr. — Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — Vendredi 20 août, 2 h. — *Sous-préfecture de Chalon-sur-Saône.* — Travaux communaux. Mercurey. Construction d'une mairie et d'un logement d'instituteur. — 1^{er} lot. Maçonnerie, charpente, zinguerie, démolitions. Montant, 11.600 fr. 40. Cautionnement, 550 fr. Frais, 290. — 2^e lot. Menuiserie et serrurerie. Montant, 3.355 fr. 10. Cautionnement, 160 fr. Frais, 130 fr. — 3^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 2.597 fr. 85. Cautionnement, 125 fr. Frais, 110 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. A. Lesne, architecte à Chalon-sur-Saône, 19, boulevard de la République, auteur du projet. — Un minimum de rabais sera fixé avant l'adjudication. — Renseignements à la sous-préfecture.

Saône-et-Loire. — Lundi 23 août, 2 h. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Vincettes. Appropriation d'un groupe scolaire. Montant, 18.163 fr. 58. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Changarnier, architecte à Chalon-sur-Saône. — Renseignements à la sous-préfecture.

Savoie. — Lundi 16 août, 10 h. — *Sous-préfecture de Moutiers.* — Planay. Construction d'une école mixte au hameau du Villard. Montant, 16.000 fr. Cautionnement, 700 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Vaucluse. — Dimanche 8 août. — *Mairie de Beaumes-de-Venise.* — Construction d'une école de garçons. Montant, 30.461 fr. 72. Cautionnement, 800 fr. — Renseignements à la mairie.

Vaucluse. — Dimanche 15 août, 10 h. — *Mairie de l'Isle-sur-Sorgues.* — Chemin vicinal ordinaire n° 3. Construction de la chaussée sur 736 m. Montant, 14.500 fr. Cautionnement, 400 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer d'Avignon. — Renseignements à la mairie et chez l'agent voyer.

SPECTACLES

OLYMPIA Après les brillantes représentations de Mayol qui paraît encore aujourd'hui en matinée, de nombreuses attractions continuent de maintenir l'attrait du programme : les Morisoff, barristes comiques ; Colette d'Or, l'exquise diva ; les Calways, équilibristes, etc. Lundi, 2 août, Francis Marty, le merveilleux chanteur virtuose. — Jeudi, 5, matinée de famille à prix réduits.

THÉÂTRE PATHÉ-GROLÉE (6, rue Grôlée). — Spectacle choisi pour les familles. Tous les jours, avec orchestre symphonique, en matinée, séances d'une heure, de 2 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Le soir, grande séance, de 8 h. 1/2 à 11 heures.

PANORAMA DE MADAGASCAR prise de Tananarive par les troupes du général Duchesne (30 septembre 1905). Œuvre du peintre L. Tinayre, boulevard Pommerol, près la gare des Brotteaux et le parc de la Tête-d'Or. — Entrée permanente de 9 heures du matin à la nuit.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE Ascenseur fonctionnant toute la journée, prix : 1 franc. — Magnifique panorama sur la ville, les monts d'Or et les Alpes.

L'Imprimeur-Gérant : A. REY.

Lyon — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 52441

CHARLES BRAUNSTEIN

Ingénieur-Constructeur

TÉLÉPHONE 28-32

61, Rue de la République — 11, Place Raspail

— LYON —

CHAUFFAGE CENTRAL (TOUS SYSTÈMES)

VENTILATION, SERVICE D'EAU CHAUDE, BAINS, CUISINES, STÉRILISATION
HYGIÈNE, INSTALLATION COMPLÈTE POUR CLINIQUES ET HOPITAUX

MANUFACTURES DE PRODUITS RÉFRACTAIRES

A. TERRASSIER

A. FOURNIER-TERRASSIER, Successeur

Ingénieur des Arts et Manufactures

Anciennes Maisons Veuve ROZIER, ROBIN Père et Fils, A. PASCAL, réunies

TAIN (Drôme)

Spécialité de Fours économiques pour boulangers, Pâtisseries, ménages et administrations. — Briques de fourneaux. — Intérieurs de cheminées. — Briques chauffe-pieds.

KAOLINS — GRAVIERS FELDSPATHIQUES

Fournisseur du Génie, des Manutentions civiles et militaires et des grandes Administrations

*Fournisseurs
de la Construction*

ARDOISES, TUILES, BRIQUES,
POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, galles, urinoirs, tablettes
tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils,
seul représentant de la Commission des Ardoisières
d'Angers, chemin de Vaques, 50 bis, LYON

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. En-
trepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres,
chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun,
tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

CERAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants
Jean-Claude PROST, succés, à la Tour-de-Salvagny
(Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy
16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en
grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils
pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence,
etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon.
Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne.
Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon.
Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres.
Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux
de Verdun.

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. —
Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des
Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments
Carreaux de Verdun, Ardoises.

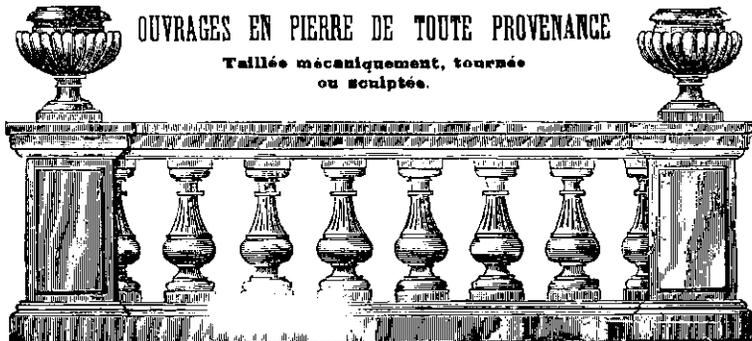
F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillée mécaniquement, tournée
ou sculptée.



BALUSTRADES

à partir de 10 francs le mètre courant

BALUSTRADES

Envoi franco de l'Album

DEMANDEZ PARTOUT

RHUM MARQUISAT

SUPERIOR QUALITY

Old Rum from Jamaica Plantations

Le RHUM MARQUISAT se recommande tout spécialement aux gourmets par son arôme délicieux et la finesse de son goût.

Le RHUM MARQUISAT ne craint pas d'être comparé aux meilleures marques lancées à ce jour.

Dépôt général : H. & F. PIROIRD Frères, 10, Rue Grenette, LYON

En vente dans toutes les bonnes Maisons de Liqueurs et d'Épicerie fine
BIEN EXIGER LA MARQUE

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

21, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.

BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT

TUYAUX GRÈS ET POTERIE

TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

par l'eau chaude et la vapeur à basse pression

POUR CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

C. DREVET & FILS

CONSTRUCTEURS

63, Rue de la Vilette, LYON

REPRODUCTION
E. ACHARD

des plans et dessins en traits noirs et de toutes couleurs sur fond blanc, sur Canson, Wathman, papier ou toile calque etc.; d'après calques à l'encre de Chine ou au crayon noir
3, rue Fénelon Le meilleur marché sur place
Téléph. 37.72 - LYON et le plus rapide de la Région

Etude de M^r GUIGNIER, notaire à Chambéry
rue des Portiques, 10

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE

CARRIÈRE DE MARBRES

à VIMINES (Savoie)

COMPRENANT :

- 1^o DIVERS IMMEUBLES situés sur la Commune de Vimines, près Chambéry, lieu dit à Pierre Rouge, de la contenance de 3 hectares, 90 ares, 89 centiares. Cadastres Nos 102 à 109, Section F.
- 2^o UNE PARCELLE DE TERRE sise même Commune, contenant 16 ares 30 centiares. Cadastree No 120 à 121, Section F.
- 3^o QUATRE PARCELLES DE TERRAIN Commune de Saint-Thibaud-de-Couz, d'une contenance de 20 ares environ, cadastrées, Nos 12 p. 23 et 37 p., Section A, avec prise d'eau.

Pour visiter, s'adresser à M. MILLIAS à Vimines, et pour traiter à M^r GUIGNIER, notaire.

Le Meilleur Marché
des Guides illustrés

PETIT GUIDE

DE LYON

En vente chez tous les Libraires

Prix : 0 fr 50

"LA CONCORDE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES

contre les

ACCIDENTS

DE TOUTE NATURE

Capital Social : 6,800,000 francs

Réserves : 2,125,000 francs

ASSURANCES INDIVIDUELLES

Assurances de responsabilité civile :

AUTOMOBILES - CHEVAUX et VOITURES - DOMESTIQUES

ASSURANCES

Contre les Accidents du Travail

RESPONSABILITÉ
des Propriétaires d'Immeubles

ASSURANCES AGRICOLES

PAULE et TURPEAU

Agents généraux

A. BENOIST, Inspecteur général

39, rue de la Bourse à LYON

ABONNEMENT ET PUBLICITÉ SANS FRAIS

A tous les Journaux du Monde

L'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, LYON